

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 06/01/2026 - 126 - 2003 B 00779 - 450 236 997 - 2 MC 2

Bilan simplifié

126

A - ACTIF

	2023	Annulations Provisions	Net Évalué clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 995	1 995	0
TOTAL I (5)	1 995	1 995	0
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	30		30
Créances autres (3)	6 178		6 178
Disponibilités	-699		0
TOTAL II	5 509		6 208
TOTAL GENERAL (I + II)	7 504	1 995	6 208

B - PASSIF

	2023	Net Évalué clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		5 156
Report à nouveau		-11 450
Résultat de l'exercice		1 268
TOTAL I		-5 026
3 - Dettes (4)		
Comptes courants d'associés		7 544
Autres dettes		3 690
TOTAL III		11 234
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 208

Certifié conforme
 à l'original
EURL ZMC2
 3 impasse du moulin 77720 Aubepierre
 www.voiture-qui-gesure.fr
 Siret : 450236997
 TVA : FR66450236997

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits		Charges		
Produits				
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		1 473
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		1 496
Autres produits				619
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	3 588
Charges				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				128
Autres charges externes				1 311
Impôts, taxes et versements assimilés				881
		dont TP/CFE, CVAE	268	
			Total des charges d'exploitation (II)	2 320
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				1 268
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				1 268

B - RÉSULTAT FISCAL

				1 268
RÉSULTAT FISCAL				
				1 268
RÉSULTAT FISCAL				
				1 268



Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF FINANCIER	Immobilisations corporelles et incorporelles	Amortissements	Plus-values	Moins-values	Montants des amortissements et plus-values de la période	Montants des amortissements et plus-values non courus au début
Immobilisations corporelles						
Installations techniques matériel et outillage industriels	1 295				1 295	
Matériel de transport	700				700	
TOTAL rubrique I	1 995				1 995	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATION FINANCIÈRE	Montant des amortissements au début de la période	Montant des amortissements à la fin de la période	Montant des amortissements courus pendant la période	Montant des amortissements non courus au début de la période
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 295			1 295
Matériel de transport	700			700
TOTAL rubrique II	1 995			1 995

*Certifié conforme
à l'original*

EUR 2M62

3 impasse du moulin 27/28 Aubepierre
www.cofin-sure-signature.fr
Site : +330236997
TVA : FR68450236997

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficit reportables – Divers

III - DIVERS

Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	1 164
Montant de la TVA collectée	299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	92

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

1 - CHIFFRE D'AFFAIRES DE VENTES FABRIQUÉES

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	2 969
TOTAL 1	2 969

2 - CHARGES DE GESTION COURANTE (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

Achats	128
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	1 311
TOTAL 3	1 439

3 - CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	1 530
---	-------

*Certifié conforme
à l'original*

EUR 2MCE
3 impasse du moulin 77200 Aubepierre
www.ecriture-sur-mesure.fr
Siret: 450236997
TVA: FR68450236997



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

*(Applicable à compter du
31/12/2024)*

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



*Certifié conforme
à l'original*

EURI 2M02

3 impasse du moulin 77200 Aubepierre

www.votrefacteur.fr

Siret: 450236997

TVA: FR68450236997

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



*Certifié conforme
à l'original*

EURL 2MC2
3 impasse du moulin 70770 Aubepierre
www.yutube.com/mesure.fr
Siret : 450236997
TVA : FR68450236997

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



E. U. R. L. 2 MC 2

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de UN EURO

Siège social : 3, impasse du moulin 77720 AUBEPIERRE

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE

Du 11 JUIN 2025

FEUILLE DE PRESENCE



RAPPORT DU GERANT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE PRECEDENT

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Nous vous avons réuni en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat POSITIF.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE

Ainsi que nous l'avions envisagé l'année dernière, l'activité automobile est en baisse très sensible. Nous avons cependant réussi à vendre quelques véhicules avec des marges plus importantes d'où notre résultat positif. Toutefois, nous avons relancé l'activité import/export avec notamment l'exportation de vins rouges vers l'Afrique de l'Ouest. Toute l'organisation a nécessité beaucoup de démarches administratives afin d'obtenir les bonnes autorisations sur le territoire africain ; à priori l'activité devrait démarrer au début de l'année 2026.

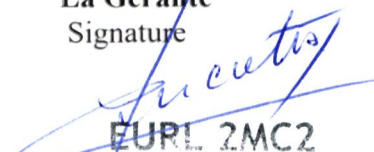
AFFECTATION DES RESULTATS

Aucun

RESOLUTIONS PARTICULIERES

- Vendre ponctuellement des « véhicules d'occasion »,
- Développer l'activité exportation dans le secteur du vin rouge.

La Gérante
Signature



EUPL 2MC2

3 impasse du moulin 77720 Aubepierre

www.voiture-sur-mesure.fr

Siret : 450236997

TVA : FR68450236997

PROCES VERBAL DE DECISION ORDINAIRE

EURL 2 MC 2

Société à Responsabilité limitée au capital de UN EURO
Siège social : 3, impasse du moulin 77720 AUBEPIERRE

Procès-verbal de la décision ordinaire en date du 11/06/2025

L'associée unique de la société à responsabilité limitée sus-nommée, a pris la décision ordinaire suivante sur la convocation de la gérante.

La gérante **Madame TORCATIS Christiane** est présente.

L'associée présente la totalité des parts. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer en assemblée générale ordinaire annuelle.

La gérante rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

La gérante dépose sur le bureau :

- ses rapports,
- les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe
- le texte des résolutions proposées

Puis, la gérante déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués, ou bien tenus à la disposition de l'associée unique dans les formes et délais légaux. Elle ajoute que l'associée n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L223-26 du Code de Commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associée unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

Première résolution

L'associée, relatif à l'exercice clos le 31/12/2024, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître **un bénéfice de 1.268 euros**.

L'associée donne quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'associée approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte de la EURL 2 MC 2 **report à nouveau**

L'associée prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution

L'associée, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce approuve ledit rapport en ses termes et conclusion.

Cette résolution est adoptée.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16heures, après signature du présent procès-verbal.

EURL 2MC2
3 impasse du moulin 77720 Aubepierre
www.voituresur-mesure.fr
Siret : 450236997
TVA : FR68450236997